

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la pêche

NOR :

ARRÊTÉ du 30 septembre 2008

Portant nomination à la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Vu le décret n° 2007-950 du 15 mai 2007 relatif à l'institution d'une commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces auprès du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2007 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces créée par le décret n° 2007-950 du 15 mai 2007 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Jacques ANDRIEU et Philippe JOUVE sont respectivement nommés secrétaire général et secrétaire général adjoint de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces.

Article 2

L'arrêté du 13 juillet 2007 portant nomination à la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces est abrogé.

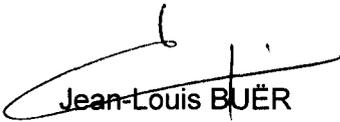
Article 3

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin Officiel.

Fait à Paris, le **30 SEP. 2008**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,


Jean-Louis BUËR